

Secteur GAF



1. JURYS DE COMPETITION

La désignation du corps de juges est sous l'entière responsabilité du responsable des juges et est désigné par lui-même en fonction des compétences de chacun. Le responsable départemental des juges est validé dans ses décisions par le Comité Départemental des Alpes-Maritimes & Monaco.

1.1. Réglementation départementale

- Un juge ne peut pas être juge club et juge expert à la fois.
- La licence avec photo est obligatoire : si non présentation, pas de jugement et amende.

1.2. Absence de juge club

Une amende de **100 €** est à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci n'est pas classée.

1.3. Equipes et individuelles

Juges Experts (4) désignés, pris en charge par le comité départemental.

Juges club : 1 juge par club pris en charge par le club, niveau défini sur l'organigramme.

En cas de problème, n'hésitez pas à joindre la responsable départementale des juges

1.4. Tenue des juges

La tenue conforme est obligatoire : tailleur bleu marine (jupe ou pantalon) et chemisier blanc. Noir toléré. Dans le cas contraire, le juge ne pourra officier (jeans proscrits).

2. COMPETITIONS

2.1. Conditions d'organisation

Les compétitions font l'objet d'un appel à candidature afin de déterminer les lieux de déroulement. Le Comité Départemental, après examen des candidatures et de la conformité du matériel gymnique, fera part de son choix à l'ensemble des clubs départementaux.

Si aucun club ne se propose à l'organisation d'un championnat celui-ci sera automatiquement annulé et entraînera le forfait des équipes/individuelles de la catégorie concernée pour la suite de la saison.

Chaque club organisateur se verra remettre une aide à l'organisation par le Comité Départemental pour chaque journée de compétition. (cf. Cahier des Charges départemental)

Par contre, le club organisateur, choisi par le Comité Départemental, devra maintenir sa candidature sous peine d'une amende de 150 € pour non-réception de compétition, sauf événement exceptionnel justifié.

2.2. Les dates

24 et 25 janvier 2026	Individuelles Performance Nationales et Régionales, Fédérales A
1er février 2026	Equipes Fédérales A Etape d'orientation vers Inter Département Fédérale A ou Fédérale A Régionale
7 et 8 février 2026	Equipes Performances Nationales et Régionales
21 et 22 mars 2026	Equipes Fédérales B & A7 Avec classement individuel dans chaque catégorie
2 et 3 mai 2026	P'tits As Bronze, Argent, Or, Saphir et Diamant
6 juin 2026	Finale départementale Fédérales B & A7 Pour les équipes non qualifiées en finale inter départementales

2.3. Les engagements

Tous les engagements devront être effectués dans les délais par le biais du site de la FFGym, dans l'extranet. Le logiciel est automatiquement verrouillé après la date de clôture, rendant tout retard impossible.

ATTENTION, L'ENGAGEMENT PREVISIONNEL EST OBLIGATOIRE ET FAIT FOI POUR LE NOMBRE DE GYMNASTES OU D'EQUIPES PAR CATEGORIE DANS ENGAGYM.

2 janvier	PERFORMANCE individuelle et équipe, <u>prévisionnel</u> et <u>nominatif</u> FÉDÉRALE A individuelle, <u>prévisionnel</u> et <u>nominatif</u> FÉDÉRALES A équipes, <u>prévisionnel</u> et <u>nominatif</u> FÉDÉRALE B-A7 équipes <u>prévisionnel</u>
15 février	FÉDÉRALE B-A7 équipe, <u>nominatif</u>
4 avril	P'TITS AS <u>prévisionnel</u> et <u>nominatif</u>

ATTENTION

Les droits d'engagements devront être réglés **via Engagym** comme les autres niveaux de compétition par CB ou virement (**pas de chèques sur place**) pour la saison 2026 s'élèvent à (possible augmentation en Comité Directeur de novembre 2025)

Individuelle : **7,00 €** Equipe : **15,00 €** P'tits As : **2,00 €**



Brochure Technique Départementale GAF des Alpes-Maritimes & Monaco 2026

2.4. Les programmes

Performance et Fédérales A : brochure des programmes FFGym édition septembre 2025 dans l'extranet du site FFGym (compétitions – base documentaire GAF)

Fédérales A7 : programmes régionaux disponibles dans la brochure technique GAF du Comité Régional PACA

P'tits As : Programmes disponibles dans la Brochure Technique spécifique sur le site du Comité Départemental

2.5. Les musiques de sol et fiches SACEM

Elles sont à télécharger sur DJGYM en vous connectant avec vos codes club sur le site FFGym **au plus tard 8 jours avant la compétition**.

Les musiques et fiches SACEM sont à fournir 1 seule fois, elles suivront à chaque niveau de compétition.

Veillez à être dans les temps, aucun envoi par mail ne sera pris en compte (cf. pénalité pour manque de musique dans la brochure nationale des programmes). En cas de problème informatique le jour de la compétition, vous munir d'un clé USB.

2.6. Les forfaits et modifications

Les demandes de forfait devront être effectuées sur ENGAGYM au moins 10 jours avant le début de la compétition (sauf cas de force majeure ou de blessure avec justificatif). Passé le délai, les droits d'engagement restent dûs.

En individuelle, si demande de repêchage pour l'inter département, le CM doit être fourni dans le forfait Engagym et les droits d'engagement sont dus.

Attention : le repêchage n'est pas automatique, il devra être justifié à la Région et la demande sera étudié par la Commission Technique Régionale (cf. Brochure Régionale)

Application de la réglementation régionale : les demandes de modification de composition d'équipe doivent être faites au plus tard le lundi précédant la compétition puis sur place au moins 1h avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée si justifiées par un CM.

2.7. Les licences

Les gymnastes doivent toutes être licenciées GAF 2026

Pour toutes les gymnastes participant aux différentes compétitions (hormis P'tits As), la licence AVEC photo sera contrôlée au 1^{er} agès ou à l'échauffement.

Les entraîneurs doivent également être en possession de leur licence avec photo.

3. ACTION DÉPARTEMENTALE

3.1. Regroupement préparatoire aux Championnats de France Individuels

Nouveauté cette saison en direction des gymnastes qui seront qualifiées aux Championnats de France Individuels A et B du 1^{er} au 3 mai 2026 et de leurs entraîneurs.

Regroupement de préparation commune le mercredi 22 avril 2026
(horaire et lieu à définir)

SECTEUR GAF **COORDONNEES DES MEMBRES ELUS** **AU CD 06/98**

Représentante Technique GAF **Responsable compétitions/musiques**

Isabelle CARMONA

ffgym06.carmona@orange.fr

06 74 98 93 90

Responsable jugement / plateau compétitions

Marjorie DO LIVRAMENTO CAVELIER

marjorie.dolivramento@gmail.com

06 18 01 90 06

Membres

Vanessa BAFFICO (responsable plateau P'tits As)
Fanny DRAGONI (élection prochaine AG 2025)